

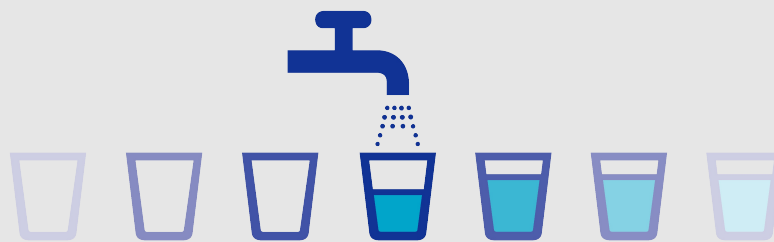
Rapport annuel

Commune de AIGUILLON

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2008
présenté conformément à l'article L.22245 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2008

Sommaire

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	3
<u>ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE.....</u>	<u>3</u>
<u>ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE.....</u>	<u>3</u>
<u>CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE.....</u>	<u>3</u>
<u>PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE.....</u>	<u>3</u>
<u>RESSOURCES EN EAU.....</u>	<u>4</u>
<u>NOMBRE D'ABONNEMENTS.....</u>	<u>4</u>
<u>VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....</u>	<u>5</u>
<u>LONGUEUR DU RÉSEAU.....</u>	<u>5</u>
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....	6
<u>FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR.....</u>	<u>6</u>
<u>PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....</u>	<u>6</u>
<u>LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION.....</u>	<u>7</u>
<u>RECETTES D'EXPLOITATION.....</u>	<u>8</u>
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	9
<u>QUALITÉ DE L'EAU.....</u>	<u>9</u>
<u>PERFORMANCE DU RÉSEAU.....</u>	<u>10</u>
<u>INDICE D'AVANCEMENT DE LA DEMARCHE DE PROTECTION DE LA</u>	
<u>RESSOURCE.....</u>	<u>10</u>
<u>INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEaux D'EAU POTABLE.....</u>	<u>11</u>
<u>TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEaux D'EAU POTABLE.....</u>	<u>11</u>
<u>MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCES OU DES VERSEMENTS À UN FONDS DE SOLIDARITÉ.....</u>	<u>11</u>
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE.....	12
<u>TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE.....</u>	<u>12</u>
<u>ÉTAT DE LA DETTE.....</u>	<u>12</u>

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

○ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune exerce par elle-même la compétence eau potable.

La commune adhère aussi au S.U. SUD DU LOT pour une partie de son territoire (abords)

○ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

4 435 habitants

○ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société VEOLIA EAU en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2008. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2019.

○ PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques

La commune prend en charge :

Renouvellement	des canalisations, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
-----------------------	--

○ RESSOURCES EN EAU

▪ Points de prélèvement

Ouvrage	Prélèvement 2007 [m³]	Prélèvement 2008 [m³]	Variation 2007/2008
Forage de Brot-Clairac CLAIRAC Prélèvement en nappe souterraine	280 160	223 930	-20.07 %
Total des prélèvements [m³]	280 160	223 930	-20.07 %

▪ Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2007 [m³]	Production 2008 [m³]	Variation 2007/2008
Forage de Brot-Clairac CLAIRAC Prélèvement en nappe souterraine	2 600	277 573	221 379	- 20,24 %
Total produit [m³]		277 573	221 379	-20.24 %

Baisse importante de la production de 2007 à 2008 qui confirme la baisse engagée des volumes produits depuis 2004.

○ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2007	2008	Variation
Nombre total d'abonnements	1 674	1 705	+1.79 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

Les gros consommateurs sont les suivants :

Volume consommé par les principaux abonnés (m³)	2007	2008
Gendarmerie Aiguillon 47		527
Maison Retraite (buan) Aiguillon	9 952	10 185
Maison Retraite Aiguillon	9 952	10 185
Piscine	15 506	12 586
Stade 1		6 608
Stade 2		5 929

○ **VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS**

Volumes [m³]	2007	2008	Variation
Volume produit	277 573	221 379	-20.24 %
Volume importé	0	0	
Volume exporté	- 21 272	- 16 995	-20.11 %
Volume mis en distribution	256 301	204 384	-20.26 %
Volume total vendu aux abonnés	177 582	205 418	+15.68 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 121 m³ par an. Elle était de 87 m³ en 2007.

▪ *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2007 [m³]	Exporté en 2008 [m³]
NICOLE	20 956	16 995
Volume total exporté	- 21 272	- 16 995

○ **LONGUEUR DU RÉSEAU**

	2007	2008	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	45.4	45,4	0 %

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

○ **FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR**

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
30/11/2007	Fixation de la tarification de la part communale à compter du 01/01/2008

Les tarifs concernant la part de la société VEOLIA EAU sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Au 1er janvier 2009, la formule d'indexation appliquée conduit à une variation de 3.76 % par rapport aux tarifs de base établis au 1^{er} janvier 2008.
Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

○ **PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE**

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

■ *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.
Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2008	1 ^{er} jan 2009
Redevance de pollution domestique	0.1900	0.1950

○ **LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution**

▪ *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2008	1 ^{er} jan 2009	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	36.00	37.36	+3.78 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0.6600	0.6850	+3.79 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	0.00	0.00	
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0.2287	0.24	+4.94 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0.07	0.0647	-7.57 %
	Redevance de pollution domestique TVA	0.19 5.5 %	0.195 5.5 %	+2.63 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

▪ *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

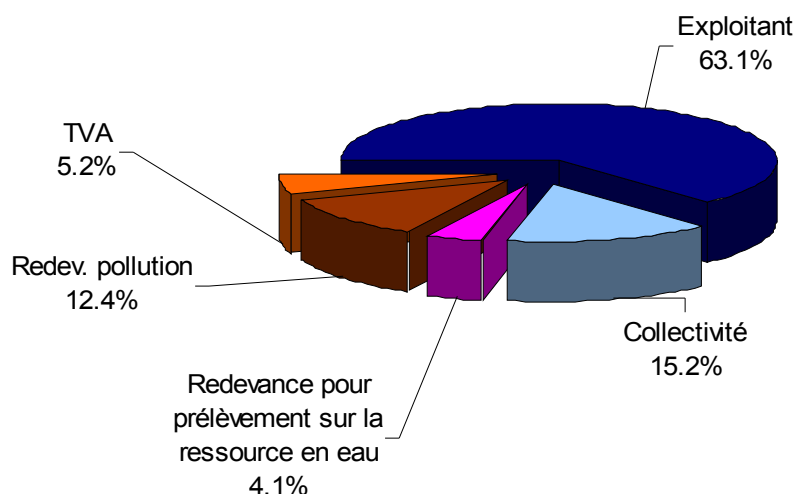
	1 ^{er} jan 2008	1 ^{er} jan 2009	Variation
Exploitant	115.20	119.56	+3.78 %
Collectivité	27.44	28.80	+4.96 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	8.40	7.76	-7.62 %
Redevance de pollution domestique TVA	22.80	23.40	+2.63 %
Total [€ TTC]	183.40	189.39	+3.27 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+4.01 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1.58 €/m³

Répartition au 1er janvier 2009



○

RECETTES D'EXPLOITATION

▪ Recettes de la collectivité

	2007	2008	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	40 838.00 €	46 026.00 €	+12.70 %
80 Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 14.18 €	- 72.28 €	-409.73 %
Total recettes de vente d'eau	40 823.82 €	45 953.72 €	+12.57 %

▪ Recettes de l'exploitant

	2007	2008	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	198 199.00 €	187 158.00 €	-5.57 %
dont abonnements	26 657.51 €	61 361.27 €	+130.18 %
80 Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 136.04 €	- 261.44 €	-92.18 %
Total recettes de vente d'eau	198 062.96 €	186 896.56 €	-5.64 %
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	30 835.00 €		
Autres recettes	103 886.00 €		
Total des recettes	332 783.96 €	186 896.56 €	

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

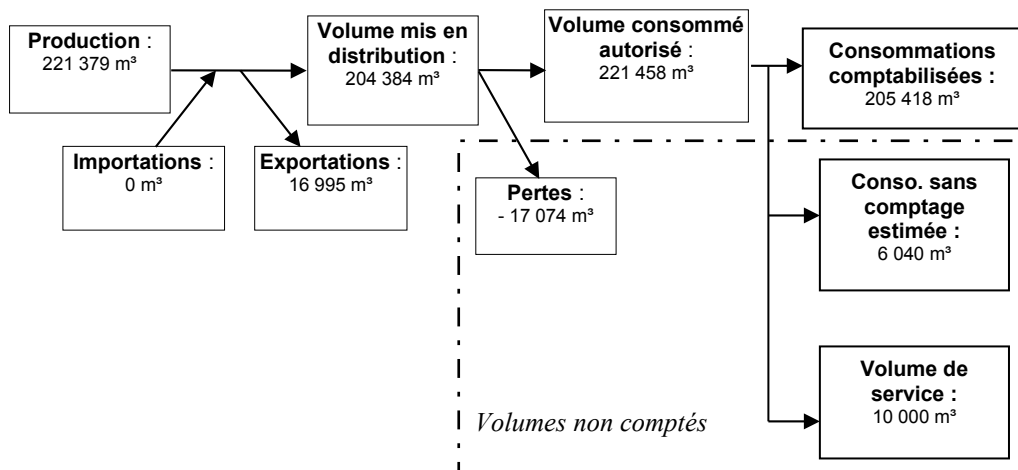
○ QUALITÉ DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par la DDASS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

■ *Taux de conformité des eaux distribuées (2008)*

- pour la microbiologie : 100 %
- pour les paramètres physico-chimiques : 100 %

PERFORMANCE DU RÉSEAU



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 6 040 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 10 000 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2005	2006	2007	2008
Rendement du réseau de distribution [%]	82 %	69 %	78 %	97,5 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

Forte augmentation du rendement qui a progressé depuis 2006.

- **indice des volumes non comptés** =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2005	2006	2007	2008
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	4,5	7	4,6	1,3

- **indice linéaire de pertes en réseau** =
pertes / longueur du réseau hors branchements

	2005	2006	2007	2008
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	3,4	6	3,7	0,3

INDICE D'AVANCEMENT DE LA DEMARCHE DE PROTECTION DE LA RESSOURCE

	2005	2006	2007	2008
Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource [%]	0 %	0 %	80 %	80 %

La valeur de 80 % correspond à un état d'avancement quasiment finalisé pour la démarche de protection de la ressource : arrêté préfectoral mis en œuvre.

○ **INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE**

La qualité des informations disponibles sur le réseau et la planification du renouvellement sont des facteurs clé pour une politique patrimoniale efficace et pérenne.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux mesure l'avancement de cette démarche.

	2008
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable [%]	40 %

La valeur de 40 % indique que la collectivité dispose d'informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériaux).

La démarche reste à poursuivre par :

- la connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations,
- la localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation ...) et des servitudes,
- la localisation et l'identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement),
- l'existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).

○ **TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE**

Le tableau suivant détaille le calcul du taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable égal à la moyenne sur 5 ans du linéaire renouvelé total (par le délégataire et par la collectivité) rapporté à la longueur totale du réseau.

	2005	2006	2007	2008
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable [%]	0	0.17 %	0	0
Longueur du réseau de desserte (hors adduction et hors branchements) [ml]	44 824	44 824	45 364	45 364
Longueur renouvelée totale [ml]	0	75	0	0

○ **MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCES OU DES VERSEMENTS À UN FONDS DE SOLIDARITÉ**

La qualité du recouvrement mesurée par le taux d'impayé constitue un indicateur de qualité de service, tant pour la Collectivité que pour le consommateur final.

Le taux d'impayés correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.

	2008
Montant des impayés au 31/12/2008 (factures de 2007)	378 €

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

○ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

■ *Renouvellement du délégataire*

Objet des travaux	Montant de travaux
Branchements : renouvellement de 11 branchements - long : 348 ml	21 979 €
Forage de Brot : remplacement groupe surpresseur de chlore Surpresseur de Lascombes : remplacement de l'hydraulique et du capteur - remplacement de la télétrans	7 018 €

■ *Travaux collectivité*

A renseigner par la collectivité

■ *Branchements en plomb*

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2007	2008
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année		
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements		

○ ETAT DE LA DETTE

A renseigner par la collectivité